



Projet pédagogique ACM du Domfrontais AOUT 2026

Amélie CLEMENT-COTTUZ et Emilie FAVREL

Sommaire

Introduction

I. Présentation du territoire

II. Descriptif du centre

III. Projet Educatif de Territoire (PEDT) de l'Organisateur

IV. Principaux objectifs du projet pédagogique

- a. Développer le bien-vivre ensemble
- b. Instaurer un esprit camping au sein du Centre de Loisirs
- c. Permettre aux enfants de devenir acteur de leurs loisirs

V. L'équipe d'animation

- a. Emploi du temps
- b. Le rôle des membres de l'équipe

VI. Les activités

VII. Journée type

VIII. Cuisine Unique de Proximité

IX. L'inscription et la réservation aux services

X. Cadre et lois

XI. L'évaluation

Projet Pédagogique Accueil Collectif de Mineurs du Domfrontais Août 2026

Introduction

« Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il énonce en termes clairs et simples la manière dont on souhaite accueillir l'enfant ou le jeune. Il est fondé sur la recherche du bien-être de ces derniers, de leur épanouissement et de leur accès aux responsabilités de la vie en société. »

Il est élaboré dans un premier temps par les directrices de l'accueil, puis dans un second temps, redéfini avec l'équipe, en cohérence avec le Projet Éducatif De Territoire de l'intercommunalité de Domfront-Tinchebray Interco.

Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement du séjour. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

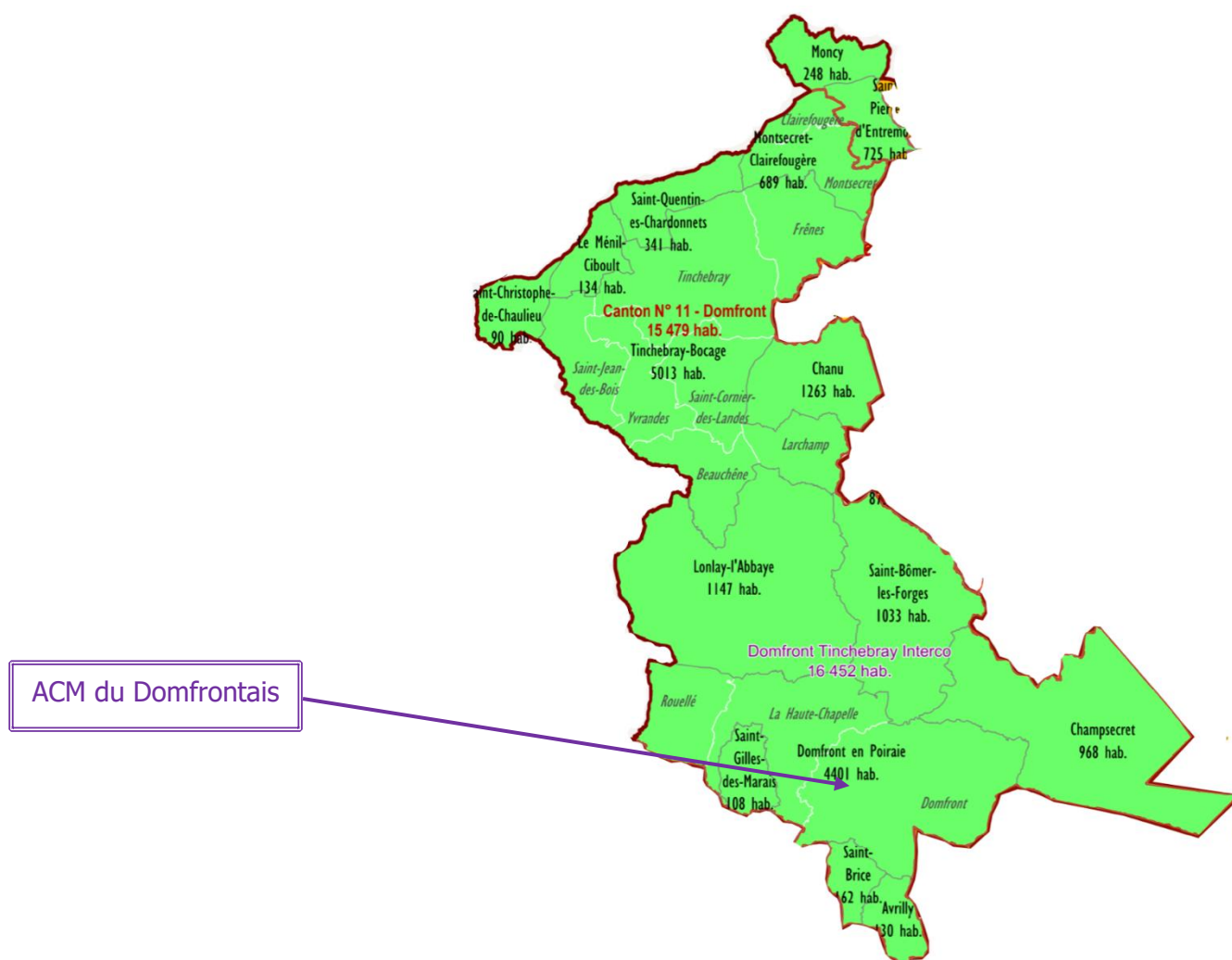
I. Présentation du territoire

Domfront-Tinchebray Interco est une communauté de communes située dans l'Ouest du département de l'Orne. Elle fait partie du Pays du Bocage, structure de regroupements de collectivités locales. Cette intercommunalité regroupe 15 communes depuis 2017. Elle représente environ une population de 16 856 habitants. C'est un territoire hétérogène : région de Tinchebray, proche de Flers et plutôt périurbaine, alors que Domfront reste essentiellement rurale.

Les deux plus grosses communes de l'intercommunalité sont Domfront et Tinchebray, d'où le choix d'installer les services sur ces communes. De plus, leur situation géographique permet d'être accessible assez facilement par l'ensemble des communes.

Des services de proximité variés sont présents et répartis sur l'ensemble du territoire. Cependant, ce sont les villes de Domfront-en-Poiraise et Tinchebray Bocage qui rassemblent une grande partie d'entre eux.

La communauté de communes possède un service Enfance-Jeunesse organisé de manière suivante : le scolaire, le périscolaire et l'extra-scolaire.



II. Descriptif de l'ACM

Nature :	Accueil Collectif de Mineurs
Organisateur :	Domfront-Tinchebray Interco 1 place du Général Leclerc, Tinchebray 61800 TINCHEBRAY-BOCAGE 02 33 66 60 13
Responsables :	Président, Jérôme NURY Responsable secteur Enfance-Jeunesse, Anne-Laure ROCTON Directrices de l'accueil, Amélie CLEMENT et Emilie FAVREL
Public accueilli :	Enfants de 3 à 12 ans
Capacité d'accueil :	90 places
Implantation :	ACM du Domfrontais 10 rue Commandant Moriceau, Domfront 61700 DOMFRONT-EN-POIRAIE 06 49 22 48 20
Descriptif des lieux :	Bureau directeur Salle des animateurs Salle à café Infirmierie Hall Deux salles dédiées aux enfants de moins de 3-5 ans Une salle dédiée aux enfants de 6-7 ans Une salle dédiée aux enfants de 8 ans et + Une salle mutualisée pour les 6 ans et + Une salle pour le matériel sportif, et des jeux d'arcades Une salle de sieste Un atelier pour les activités manuelles Un patio Un espace extérieur Trois sanitaires adaptés aux enfants (3-5 ans, 6 ans et + avec un côté fille, et un côté garçon) Un sanitaire pour personne à mobilité réduite Deux salles de restauration
Période de fonctionnement :	Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Composition de l'équipe :	2 directrices 7 animateurs BAFA 4 stagiaires BAFA 1 agent de restauration 1 agent satellite 2 agents d'entretien

III. Projet Educatif de Territoire (PEDT)

Le Projet Éducatif de Domfront Tinchebray Interco traduit son engagement, ses priorités, ses principes éducatifs. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Sa finalité est d'accompagner l'enfant afin qu'il devienne un adulte citoyen grâce à 3 objectifs :

Accompagner l'enfant afin qu'il devienne un adulte citoyen		
Accompagner l'enfant et le jeune dans son épanouissement pour qu'il devienne un adulte responsable	Favoriser la participation des enfants et des jeunes à la vie en groupe pour qu'ils deviennent citoyens	Valoriser et promouvoir le territoire afin qu'il devienne un espace éducatif cohérent
- en favorisant son autonomie, - en respectant les besoins, les rythmes de chaque enfant, - en permettant à l'enfant d'expérimenter ses possibilités, - en assurant la sécurité affective et physique des enfants, - en apportant des repères, un cadre, - en valorisant l'action de l'enfant.	- en encourageant les initiatives, les projets, - en permettant à l'enfant d'être acteur de ses activités, - en favorisant la participation et la prise de décision, - en développant les échanges entre pairs et le dialogue intergénérationnel.	- en favorisant la communication par tour et entre tous, - en créant des cadres sécurisants, - en étant à l'écoute des besoins de chacun, - en développant un partenariat entre les acteurs du territoire, - en créant des passerelles entre les différentes structures.

IV. Principaux objectifs du projet pédagogique

Objectif général n°1 : Développer le bien-vivre ensemble

- En développant l'esprit d'entraide, de solidarité et de partage

Moyens :

- Mettre en place des temps de discussion avec les enfants sur les temps de la vie quotidienne (temps d'accueil du matin, et du soir, pause méridienne)
 - Inculquer un esprit d'équipe et d'entraide lors des jeux/activités de cohésion
 - Responsabiliser les plus grands en faveur des plus petits
 - Accompagner les enfants dans la vie quotidienne
- En aidant les enfants à assimiler les règles de la vie en collectivité (respect...)

Moyens :

- Mettre en place un affichage des règles de vie
- Inclure les enfants dans la rédaction des règles de vie
- Insister sur le savoir vivre
- Faire prendre conscience que la vie en collectivité implique aussi le partage des tâches
- Prendre le temps de régler tous les conflits (s'isoler avec eux, les laisser s'exprimer, qu'ils comprennent le point de vue de l'autre)
- Privilégier la sanction éducative à la punition

- En aidant les enfants à devenir les citoyens de demain

Moyens :

- Insister sur la politesse
- Faire participer les enfants au tri des déchets, le gaspillage alimentaire et l'économie d'énergie
- Apprendre aux enfants le respect des personnes, des lieux et du matériel

- En mettant en place des temps d'échanges

Moyens :

- Mettre en place des temps de discussions sur différents sujets en fin de journée pour connaître le ressenti des enfants
- Mettre en place un conseil des enfants par semaine
- Utilisation de la boîte à idées
- Création d'un livre d'or pour connaître le ressenti des enfants à la fin du séjour

Objectif général n° 2 : Instauration d'un esprit camping au sein du Centre de Loisirs

- En décorant le Centre de Loisirs

Moyens :

- Création d'une banderole d'accueil
- Customiser la borne d'accueil sur le thème camping
- Installation de tentes dans la cour
- Décoration du hall d'entrée, et du patio
- Création d'un feu de camp dans le patio

- En rappelant la thématique camping

Moyens :

- Donner des bracelets pour les enfants le premier jour
- Se vêtir de tee-shirts identiques et personnalisé pour les animateurs le premier jour de la semaine + tongs aux pieds (tee-shirts utilisables sur les sorties également, pour donner un repère aux enfants)
- Mise en place de nuitée avec les enfants de + de 6 ans au camping de Domfront
- Proposer une mise en jambe en musique tous les matins
- Création d'un bar pour que les enfants puissent se désaltérer au besoin
- Mettre en place des activités sur inscriptions une fois par semaine, et laisser les enfants choisir

- Proposer des activités ludiques

Moyens :

- Proposer des activités diversifiées : manuelles, sport, jeu, expérience, scientifique,....
- Proposer des temps forts : Miss et Mister Camping, grand jeu Koh Lanta,....
- Favoriser des sorties nature

Objectif général n°3 : Permettre aux enfants de devenir acteur de leurs loisirs

- En leur donnant des responsabilités

Moyens :

- Permettre aux enfants de s'inscrire dans le rôle de chefs de table pour les + de 6 ans
- Permettre aux enfants de s'inscrire dans le rôle de chefs des couverts pour les – de 6 ans
- Permettre aux enfants de s'inscrire dans le rôle de chef de goûter
- Impliquer les enfants dans l'organisation des nuitées (montage des tentes, préparation des repas, rangement, ...)

- En laissant le choix aux enfants

Moyens :

- Permettre aux enfants de participer ou non à l'activité
- Proposer au moins deux matinées ou après-midi de l'enfant par semaine

- Proposer deux activités différentes par tranches d'âges pour laisser le choix aux enfants
 - En favorisant leurs idées

Moyens :

- Utilisation de la boîte à idées
- Ecouter les demandes des enfants
- Se permettre de ne pas suivre le planning, et de répondre aux envies des enfants

V. L'équipe d'animation

A. Emploi du temps

Le personnel saisonnier est soit employé dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Éducatif, soit en contrat à l'année. Les animateurs ayant moins de 18 ans ont un planning allégé de 35 heures, contrairement aux animateurs de plus de 18 ans qui travaillent 48 heures par semaine.

Les arrivés et les départs des animateurs lors des accueils sont échelonnés. Le matin, un premier animateur arrive à 7h30 pour faire l'ouverture de l'accueil, et ensuite les animateurs arrivent toutes les 15/30 minutes jusqu'à 9h15-09h30. Le soir, le premier animateur part à 16h30. Ensuite, ce sont des départs échelonnés jusqu'à la fermeture de l'ACM à 18h30.

Une pause peut être prise par l'ensemble des animateurs par rotation sur le temps de la pause méridienne.

Une réunion de régulation s'effectue, pendant la semaine, de 18h30 à 19h30 (mercredi ou jeudi)

B. Le rôle des membres de l'équipe

La directrice a plusieurs rôles :

- Elle est le garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet éducatif, et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.
- Elle élabore, en concertation avec l'équipe d'animation, un projet pédagogique précisant les conditions de mise en œuvre.
- Elle a autorité sur l'ensemble des personnels, coordonne l'équipe d'animation, s'assure que le travail des animateurs est également un temps de formation, et porte une attention particulière aux animateurs stagiaires.
- Elle coordonne les interventions conduites en direction des enfants et des jeunes, et gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de services, comités d'entreprises, municipalités, familles...).
- Elle rend compte à l'organisateur du fonctionnement de l'accueil.

Les animateurs se doivent :

- D'impliquer les enfants au maximum de leur possibilité.
- De proposer des activités ludiques et adaptées.
- D'être attentif et à l'écoute des enfants.
- D'inciter les enfants à s'exprimer, partager leur opinion.
- D'établir une relation de confiance avec les enfants.
- De communiquer entre eux.
- De s'impliquer en permanence tout au long de la journée.
- De s'évaluer continuellement.
- De s'entraider.
- De jouer avec les enfants.
- De participer aux tâches de la vie quotidienne.

Nos attentes en tant que directrices :

- Par rapport à l'animateur envers les enfants

L'animateur est la référence immédiate pendant la période et un repère pour chaque enfant, il est ainsi important d'établir un dialogue continu avec eux, un climat de confiance, être à leur écoute, s'adapter à leurs besoins, et à leurs capacités. Pas de démagogie pour être bien vu : attention de ne pas être le copain uniquement et ensuite, être complètement dépassé ! Le rôle de l'animateur sera aussi de savoir guider les enfants, et leur faire prendre conscience du respect d'autrui. Tout comme il sera important pour l'animateur de donner l'exemple (tenue, cigarette, attitudes, langage...). Le téléphone ne doit être utilisé que pour les photos pour alimenter le blog et la page Facebook. Le reste du temps les animateurs ne doivent pas l'utiliser en présence des enfants.

- Par rapport au personnel technique

Si le rôle de l'animateur s'inscrit dans un cadre relationnel, celui du personnel technique est moins gratifiant. Il est chargé d'entretenir les locaux, d'assurer la confection et le service des repas. L'animateur doit veiller quotidiennement au respect de son travail, afin d'éviter d'alourdir la tâche de ce personnel : plus de considération quant au respect des horaires de repas ; sensibiliser les jeunes à la propreté, au gaspillage à éviter et au rangement contribue à une meilleure qualité du service que le personnel technique doit assurer. Ce personnel fait partie intégrante de l'équipe.

- Par rapport à l'équipe

L'animateur défend et met en pratique les objectifs éducatifs et pédagogiques. L'animateur ne fait pas cavalier seul. Il travaille en équipe. Tout fait grave porté à sa connaissance doit être transmis obligatoirement à la directrice de l'accueil. En cas de problème au sein de l'équipe d'animation, il doit se conformer au droit de réserve et, en aucun cas, n'y mêler les enfants. L'animateur participe aux réunions de travail et de réflexion de l'équipe d'animation. Il collabore au sein d'une équipe (respect de chacun, prise de parole et d'initiatives, négociation) et fait preuve d'organisation pour préparer ses activités/projets et ses bilans de séances. Il sait faire preuve d'initiative au sein de l'équipe.

VI. Les activités

Au cours de cette période de vacances, les activités de l'accueil de loisirs s'articuleront autour d'une thématique : Au camping des Mini-Aventuriers.

Le planning d'activité sera établi lors de la réunion de préparation avec les animateurs, à l'aide des envies des enfants pris en compte lors des mercredis avant les vacances, ainsi des activités autour de la thématique choisi par les animateurs.

Lorsque le planning d'activité sera terminé, le programme sera diffusé sur le portail famille de l'intercommunalité : <https://cdctinchebray.portail-familles.net>, ainsi que sur notre compte Facebook « Domfront Tinchebray Interco ». Cela permettra aux familles d'y prendre connaissance avant les vacances.

La programmation pourra, en cours de vacances être modifiée si la demande des enfants est différente et s'ils s'investissent avec l'animateur pour la mettre en place. Le programme pourra également subir des modifications en fonction de la météo.

L'équipe d'animation, lors de la mise en place de ses activités, peut faire appel à des personnes extérieures au centre de loisirs, soit parce qu'elles sont reconnues comme compétentes dans une spécificité, soit parce qu'elles possèdent les qualifications nécessaires à la pratique de l'activité.

Du fait de la différence de rythme de vie entre les tranches d'âge, trois groupes seront constituées :

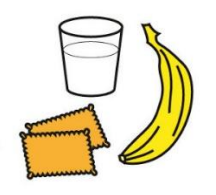
- 3 – 5 ans (les astronautes)
- 6 – 7 ans (les pirates de l'espace)
- 8 ans et + (les losers)

Enfin, des sorties à la journée pourront avoir lieu en fonction de la thématique ainsi que de l'objectif pédagogique visé. Une sortie sera dans la mesure du possible prévue chaque semaine.

Des nuitées sont aussi envisagées pendant cette période. En attente de validation des élus.

VII. La journée type

Horaires	Déroulement		
	Organisation	Rôle de l'animateur	Effets attendus
7h30 – 9h  Accueil du matin Temps libre	- Animateur « Référent famille » chargé de faire l'ouverture, et assurer le pointage - Accueil individualisé de l'enfant et des parents - Lieu d'accueil déterminé, rangé - Porte-manteau nominatif - Hall aménagée en différents espaces pour répondre aux différentes attentes des enfants - Ambiance sonore avec une musique de fond	- Être bienveillant, à l'écoute et disponible - Transmettre les informations nécessaires : activités, menus... - Accompagner l'enfant et la famille sur le temps de séparation - Veiller à la sécurité - Jouer avec les enfants - Accompagner l'enfant dans les différents espaces : lecture, détente, construction ...	- L'enfant se sent bien - L'enfant découvre les espaces et les expérimente - Absence de pleurs
9h15 – 10h  Rangement Regroupement	- Rangement des jeux par et avec les enfants - Temps d'échange et mises en jambes - Temps d'hygiène avant l'activité : passage aux toilettes, lavage des mains - Ensemble ou séparément selon les effectifs - Sensibiliser les enfants à l'activité suivante	- Montrer l'exemple, faire avec eux - Donner envie de participer - Être dynamique	- L'enfant a envie de participer - L'enfant est content - L'enfant apprend à connaître les autres
10h  Animation	- L'animateur prépare son activité selon le projet - Temps maximum d'activité pour les 3-5 ans : 45min - L'enfant a le droit de participer ou non à l'activité proposée - Marquer le début et la fin de l'activité - Terminer par le rangement	- Préparer son animation de manière ludique avec un intérêt pédagogique - Laisser le choix aux enfants de proposer une activité - Varier les types d'activités - Favoriser les activités collectives - Encourager et valoriser les enfants	- L'enfant prend plaisir - L'enfant découvre, expérimente de nouvelles pratiques - L'enfant transmet ses connaissances à un autre enfant
11h30 – 12h15 (premier service) 12h15 – 13h00 (deuxième service) 	- Temps d'hygiène avant d'entrer dans la salle de restauration - Les enfants utilisent une serviette en tissu - Les enfants participent au service et au débarrassage de la table - Les enfants se servent eux-mêmes ou accompagnés d'un adulte	- Responsabiliser les enfants - Favoriser la découverte des aliments - Apprendre le partage - Sensibiliser au gaspillage alimentaire - Apprendre à équilibrer son alimentation	- L'enfant prend plaisir à manger - L'enfant devient autonome, fait seul - L'enfant apprend à vivre en collectivité - L'enfant goûte

Pause méridienne	- Les enfants goûtent à tout - Temps d'échange - 45 minutes à table - Temps d'hygiène après le repas	- Echanger sur la composition des menus, l'équilibre alimentaire	
13h  Temps de repos Temps calme Temps libre	3-5 ans : - Pièce aménagée pour les enfants ayant besoin de repos - Écoute d'une musique, lecture d'une histoire - Réveil échelonné selon le rythme de chacun 6-12 ans : - Assiste à un temps calme pour pouvoir se détendre (environ 20-30 minutes) - Temps libre (jeu de société, discussion ...)	- Animer ces différents temps - Accompagner les enfants à se relaxer - Respecter le rythme de l'enfant - Mettre à disposition des outils favorisant le calme : livre, dessin, musique...	- L'enfant s'endort - L'enfant se détend et se calme - L'enfant est prêt à pouvoir se relancer dans une autre activité
13h45  Rangement Regroupement	- Rangement de jeux par et avec les enfants - Temps d'hygiène avant l'activité : passage aux toilettes, lavage des mains - Sensibiliser les enfants à l'activité suivante	- Montrer l'exemple, faire avec eux - Donner envie de participer - Être dynamique	- L'enfant a envie de participer - L'enfant est content
14h  Animation	- L'animateur prépare son activité selon le projet - Temps maximum d'activité pour les 3-5 ans : 45min - L'enfant a le droit de participer ou non à l'activité proposée - Marquer le début et la fin de l'activité - Terminer par le rangement	- Préparer son animation de manière ludique avec un intérêt pédagogique - Laisser le choix aux enfants de proposer une activité - Varier les types d'activités - Favoriser les activités collectives - Encourager et valoriser les enfants	- L'enfant prend plaisir - L'enfant apprend - L'enfant transmet ses connaissances à un autre enfant
16h00  Goûter Moment convivial	- Temps d'hygiène avant la prise de goûter - Un animateur va chercher le goûter avec un ou plusieurs enfants - Les enfants goûtent - Les enfants participent au rangement et au nettoyage - Temps d'hygiène après le goûter	- Être assis avec les enfants - Animer le goûter pour permettre l'échange - Montrer l'exemple pour que l'enfant imite - S'assurer que chaque enfant se restaure et s'hydrate	- L'enfant passe un moment convivial - L'enfant échange sur sa journée, « fait son bilan »

16h30 – 18h30



**Temps libre
Accueil du soir**

- Animateur « Référent famille » chargé d'accueillir les familles, assurer le pointage et faire la fermeture
- Temps libre en intérieur ou en extérieur selon la météo
- Matériel à disposition (plots, cerceaux, ballons...)
- L'enfant montre ce qu'il a fait dans la journée à sa famille

- Être présent et disponible pour l'accueil des familles et le départ des enfants
- Échanger sur la journée et transmettre les informations nécessaires (bobo, attitude)
- Valoriser l'enfant
- Veiller à la sécurité
- Vérifier que chaque enfant repart avec ses affaires

- L'enfant est valorisé grâce aux photos, expositions de la journée
- L'enfant repart avec le sourire et veut revenir
- Absence d'affaires à 18h30

VIII. La Cuisine Unique de Proximité

Dans le cadre d'une démarche de qualité, Domfront-Tinchebray Interco met en place une Cuisine Unique de Proximité (CUP) sur le site de Saint Cornier des Landes. Une équipe de production encadrée par un chef cuisinier confectionne les repas qui sont livrés en liaison chaude sur notre site. Leur démarche est basée sur un cahier des charges dont les idées principales sont :

- Privilégier les produits bruts, frais, de proximité et tenant compte de la saisonnalité.
- Proscrire les produits industriels.
- Proposer des viandes nées, élevées, abattues et transformées en France.
- Utiliser des œufs de poules élevées en plein air en France.
- Proposer du poisson frais ou surgelé mais brut.
- L'ensemble des plats sont « fait maison ».
- Les fromages sont traditionnels.
- Favoriser les matières grasses riches en acides gras Oméga 3 et 6.

IX. L'inscription et la réservation aux services

Référence : Règlement intérieur des services périscolaire et extra-scolaire de Domfront-Tinchebray Interco

Pour fréquenter, même exceptionnellement, l'accueil de loisirs, tout enfant doit obligatoirement être inscrit.

Pour une meilleure organisation, l'utilisation des services est soumise à réservation. En ayant connaissance des effectifs attendus, la collectivité est en mesure de mettre en place les moyens nécessaires au bon déroulement des services (gestion de la production des repas, taux d'encadrement...)

L'inscription et la réservation aux services peut se faire :

Si les familles ont un accès internet	Si vous n'avez pas d'accès internet
En ligne sur le « portail famille » : https://cdctinchebray.portail-familles.net Ce dernier vous permet de gérer les informations de la famille et la fiche enfant (vaccinations, personnes autorisées, autorisations de transport) Pour créer votre compte : vous devez nous retourner le coupon « demande de création de compte », disponible depuis le portail famille. Le portail vous permet d'effectuer vos réservations et d'accéder à vos factures et paiements. 15 jours avant le début de la semaine.	Par papier avec l'imprimé « fiche d'inscription ». Ce dernier comporte les renseignements indispensables pour faire face aux situations d'urgence. Il est à nous retourner 8 jours avant la fréquentation de votre enfant aux services. Pour disposer de l'imprimé : - Secteur Tinchebray : Bureau périscolaire, 116 Grande Rue, Tinchebray 61800 TINCHEBRAY BOCAGE - Secteur Domfront : Bureau périscolaire, 18 rue Georges Clémenceau, Domfront 61700 DOMFRONT-EN-POIRAIE Par papier avec l'imprimé « Bon de réservation » avant le vendredi midi 15 jours auparavant.

Il est possible aux familles d'annuler ou de modifier des réservations dans le temps imparti, dans les mêmes conditions que la réservation. Par contre il n'est plus possible de réserver, de modifier ou d'annuler une réservation quinze jours avant le début de chaque semaine.

En cas d'absence de l'enfant, la journée sera facturée, sauf en cas de maladie et en ayant prévenu le service le jour J avant 9h soit par mail ou sms avec un justificatif médical.

Les animateurs rencontrent les familles le matin quand ils déposent leurs enfants, et le soir. Il est demandé aux parents de venir déposer et chercher leurs enfants à l'accueil. L'enfant doit impérativement se présenter à l'agent, accompagné de son responsable légal ou toute autre personne mandatée, afin d'enregistrer sa présence et si besoin transmettre les informations nécessaires. Pour le bien-être de l'enfant, il est important de prendre le temps d'échanger avec un membre de l'équipe sur le déroulement de la journée.

Dans tous les cas, aucun enfant n'est autorisé à repartir seul. Aucune dérogation ne sera accordée.

Les tarifs sont fixés par délibération du conseil communautaire. Ils sont consultables sur le site de la collectivité.

X. Cadre et lois

Avant toute sortie, qu'elle nécessite un transport et/ou un déplacement, les animateurs auront pris soin de :

- Vérifier que les autorisations sont accordées par les familles
- Remplir en double exemplaire la fiche sortie dont (un est à afficher sur la porte d'entrée (visible des familles), l'autre à emporter avec soi)
- Emporter un sac à dos avec :
 - la trousse de secours avec les principaux numéros d'urgence (samu, pompiers, centre antipoison...) ainsi que les coordonnées téléphoniques de la directrice. En cas de nécessité, renseignez dans le registre les soins éventuellement prodigués.
 - la tablette ou les fiches sanitaires des participants ainsi que les éventuels traitements d'urgence des enfants (traitement pour l'asthme, etc.)
 - de l'eau en quantité suffisante. En été, assurez-vous que les enfants portent un chapeau ou une casquette et s'appliquent régulièrement de la crème solaire.

Le taux d'encadrement :

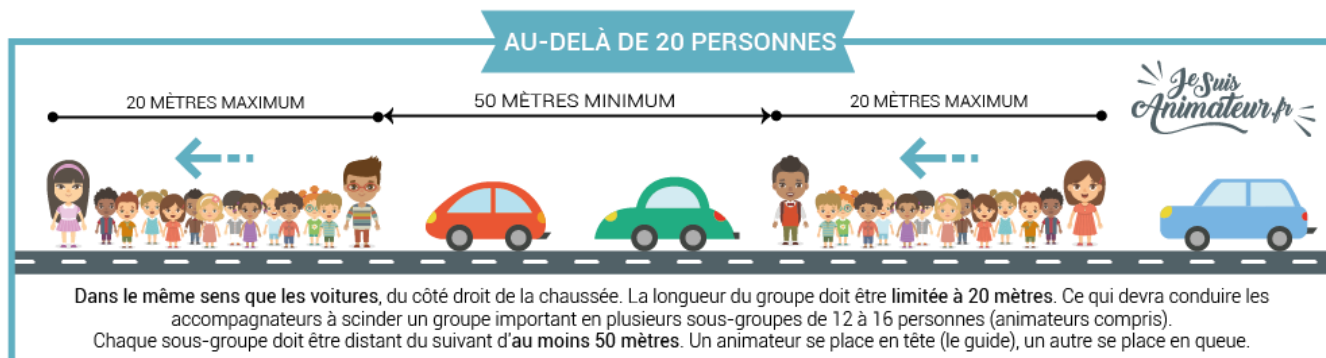
- 1 animateur pour 8 enfants pour les – de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants pour les + de 6 ans

En accueil de loisirs, lorsque l'effectif accueilli est inférieur ou égal à 50 mineurs, le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement.

Il faut au minimum 50% de personnel diplômé BAFA ou équivalent, maximum 50% de stagiaire BAFA ou équivalent, et maximum 20% de personnel non diplômé.

Déplacement à pied :

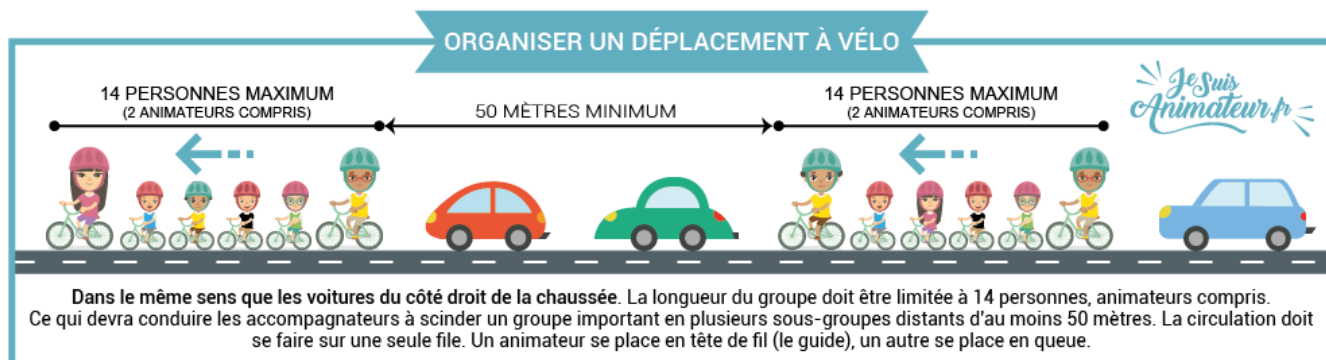
Lors d'un déplacement à pied avec des mineurs, il est impératif de respecter le taux d'encadrement exigé dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). En aucun cas, il n'est inférieur à 2 animateurs - 1 devant et 1 derrière - et cela, même à faible effectif.



➤ A VELO

Il faut au minimum deux animateurs : un devant, un derrière. L'état du matériel est vérifié avant chaque sortie. Le port de casque est obligatoire, ainsi qu'un gilet jaune. L'animateur prévoit toujours une trousse de réparation.

Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux vélos (pistes cyclables, bandes cyclables, voies de bus ouvertes aux vélos), les cyclistes sont tenus de les utiliser (dans le sens de la circulation). Lorsqu'il ne leur est pas possible d'utiliser les emplacements qui leur sont réservés ou en l'absence de ceux-ci, les cyclistes peuvent emprunter les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.



➤ EN MINIBUS

Le minibus peut réglementairement transporter 8 enfants et un animateur qui est également le conducteur.

Pour rappel, tout conducteur du minibus doit au préalable avoir reçu un ordre de mission pour le transport d'enfants avec le véhicule de la collectivité.

Il faut, d'autre part, respecter les dispositions en vigueur du Code de la route. Il est interdit de transporter des enfants de moins de 10 ans aux places avant d'un véhicule à moteur.

Sauf dans le cas suivant : Lorsque les sièges arrière du véhicule sont momentanément inutilisables ou occupés par des enfants de moins de dix ans, à condition que chacun des enfants transportés soit retenu par un système prévu au II de l'article R. 412-2.

Le port des ceintures de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière. Il est souhaitable d'utiliser des équipements de maintien adaptés à l'âge et à la taille des passagers (Les sièges rehausseurs sont disponibles dans le minibus).

Les moyens sont mobilisés pour garantir la sécurité des mineurs. La collectivité et les membres de l'équipe pédagogique organisent l'activité en faisant preuve de pragmatisme et de bon sens (référence : circulaire du 24 octobre 2011).

➤ EN BUS

Un animateur est désigné chef de convoi afin qu'il assure la sécurité de tous : nombre d'enfants, de la ceinture, communication avec le chauffeur.

- Les animateurs sont placés à proximité de chaque porte et issue de secours.

Lors des piscines :

Une liste est préparée en amont mentionnant les nageurs et non nageurs.

- 1 animateur pour 5 enfants pour les – de 6 ans

- 1 animateur pour 8 enfants pour les + de 6 ans

XI. L'évaluation

L'évaluation est permanente, tout est évaluable, elle se fait avant, pendant et après le projet. Les critères d'évaluation et les indicateurs de réussite permettent de mesurer les écarts entre ce que l'on veut faire et ce que l'on a fait. C'est grâce à l'évaluation que l'on peut mesurer l'évolution qualitative du projet. Les objectifs ont-ils été atteints pleinement ou partiellement ?

Le critère d'évaluation permet de vérifier si l'objectif a été atteint. Il est indispensable pour permettre de vérifier qu'un objectif est atteint ou non.

Un indicateur est un paramètre permettant de savoir si l'enfant s'est enrichi de la démarche éducative et pédagogique choisie.

L'évaluation des objectifs

Afin de suivre le bon déroulement des différentes activités et de contrôler l'adéquation avec les objectifs fixés, des réunions régulières et des évaluations ponctuelles sont prévues.

L'évaluation avec l'équipe

L'échange se fera au quotidien. Un bilan journalier sera à disposition à l'accueil pour transmettre les informations, et faire un retour sur la journée. Une réunion d'équipe aura lieu chaque semaine pour faire le point sur le fonctionnement, les actions mises en place, aussi afin d'évoquer les problèmes rencontrés, avant de rechercher collectivement une solution.

L'évaluation avec les enfants

Le meilleur moyen d'avoir le ressenti des enfants est l'échange, sur des temps informels puis également en fin de semaine pour connaître ce qui leur a plu ou non, et voir ce qu'ils en retiennent.

Il sera mis en place pour les petits, des symboles, plus parlant pour eux, afin qu'ils puissent s'exprimer malgré leur manque de vocabulaire.

De plus, pour les enfants plus discrets, il sera mis en place une boîte ou un livre d'or où l'enfant pourra à sa guise, s'exprimer librement.

L'évaluation avec les familles

L'échange quotidien est une solution pour informer les familles des activités organisées et connaître leurs avis.

Une observation sera faite au fur et à mesure du déroulement du projet.

Un bilan de la période sera réalisé par les directrices, et transmis à la collectivité. Ce document précise ce qui fonctionne, ne fonctionne pas et doit être amélioré.

Ces bilans sont généralement des outils privilégiés pour évaluer la pertinence du projet pédagogique et ainsi le faire évoluer.